

AIR RHÔNE-ALPES
Association Loi 1901
3 Allée des Sorbiers
69 500 BRON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Air Rhône-Alpes, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne le traitement des subventions d'équipement et des subventions de fonctionnement.

Ainsi qu'indiqué dans l'annexe :

- les subventions d'investissement sont rapportées au résultat d'exploitation au rythme des amortissements des biens financés,
- et
- les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des subventions perçues et non encore utilisées conformément à l'engagement pris.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons vérifié le caractère approprié des conventions comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les comptes annuels, des informations données dans les rapports et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 3 mai 2016

**Le Commissaire aux comptes,
ACTITUD AUDIT**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping horizontal strokes.

Evelyne CHANSAVANG

Bilan actif

ASS AIR RHONE ALPES

Au: 31/12/2015

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au: 31/12/2014	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement	130 135	1 174	128 960	
		Concessions, logiciels et droits similaires	661 069	571 897	89 171	96 475
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours	20 190		20 190	48 012
		Avances et acomptes				
		TOTAL	811 394	573 072	238 322	144 487
		Terrains	2 355 156	1 574 535	780 621	692 617
		Constructions	10 505 602	8 398 603	2 106 998	2 051 770
Immobilisations financières ⁽²⁾	Inst. techniques, mat. out. industriels	1 858 991	1 526 602	332 388	290 549	
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations grevées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours	87 880		87 880		
	Avances et acomptes					
TOTAL	14 807 630	11 499 741	3 307 888	3 034 937		
Immobilisations financières ⁽³⁾	Participations	617 275		617 275	617 275	
	Créances rattachées à des participations	120 000		120 000	120 000	
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	104 484		104 484	91 748	
Autres immobilisations financières		60 440		60 440	58 280	
	TOTAL	902 199		902 199	887 303	
Total I		16 521 224	12 072 814	4 448 410	4 066 728	
Actif circulant	Stocks et en cours	Matières premières, approvisionnements	154 632	20 013	134 618	127 415
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL	154 632	20 013	134 618	127 415	
Créances ⁽⁴⁾	Avances et acomptes versés sur commande					
	Créances usagers et comptes rattachés	244 549		244 549	352 812	
	Autres créances	5 000 541	62 324	4 938 217	5 188 960	
TOTAL	5 245 090	62 324	5 182 766	5 541 772		
Divers	Autres titres					
	Valeurs mobilières de placement	400 238		400 238	900 028	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	2 805 923		2 805 923	2 667 121	
Charges constatées d'avance (4)	186 106		186 106	97 431		
TOTAL II	8 791 991	82 337	8 709 653	9 333 769		
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		25 313 215	12 155 151	13 158 063	13 400 498	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

Bilan passif

ASS AIR RHONE ALPES

Au: 31/12/2015

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds associatifs sans droit de retri (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	651 573	683 171
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	3 647 120	3 526 386
	Report à nouveau	-35 734	-35 734
	Résultat de l'exercice	26 936	89 135
	Fonds associatifs avec droit de retri:		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	6 360 360	6 513 655	
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
	Total I	10 650 256	10 776 614
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	51 833	71 333
	Provisions pour charges	214 250	181 048
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	425 021	770 576
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	Total II	691 104	1 022 958
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	527	462
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	327 272	377 400
	Dettes fiscales et sociales	1 276 210	1 215 698
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	204 706	7 363
	Autres dettes	1 125	
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	6 860		
	Total III	1 816 702	1 600 924
Écart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		13 158 063	13 400 498
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	1 816 702	1 600 924
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	527	462
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Compte de résultat

ASS AIR RHONE ALPES

Période de l'exercice 01/01/2015 31/12/2015
 Période de l'exercice précédent 01/01/2014 31/12/2014

* Mission de Présentation Voir l'attestation

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	52 461	54 164
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	52 461	54 164
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	5 145 107	5 126 528
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	344 891	46 725
Cotisations	1 605 147	1 733 488	
Autres produits (1)	993 439	990 837	
Total des produits d'exploitation I		8 141 047	7 951 743
Charges d'exploitation	Marchandises		
	Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements		
	Achats	404 026	422 037
	Variation de stocks	-10 990	25 558
	Autres achats et charges externes (2)	2 072 235	2 015 905
	Impôts, taxes et versements assimilés	398 085	368 794
	Salaires et traitements	2 937 406	2 869 903
	Charges sociales	1 439 796	1 408 549
Dotations	881 031	918 739	
d'exploitation			
• sur immobilisations			
amortissements			
provisions			
• sur actif circulant : provisions	24 189	141 122	
• pour risques et charges : provisions	66 148	82 238	
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	243 894	8 025	
Total des charges d'exploitation II		8 455 823	8 260 874
Résultat d'exploitation (I-II)		-314 775	-309 130
Opér. courant	Excédents ou déficits transférés III	10 326	17 874
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	38 129	71 591
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 438		
Total des produits financiers V		40 568	71 591
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	2 142	2 307
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI		2 142	2 307
Résultat financier (V-VI)		38 426	69 284
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)		-266 022	-221 971
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier	97 087	102 067
	immobilier		

Compte de résultat (suite)

ASS AIR RHONE ALPES

Période de l'exercice 01/01/2015 31/12/2015

Période de l'exercice précédent 01/01/2014 31/12/2014

* Mission de Présentation Voir l'attestation

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		11 841
Total des produits exceptionnels VII			11 841
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 013	682
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0 17 635	610
Total des charges exceptionnelles VIII		19 648	1 292
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-19 648	10 548
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X		32 946	3 280
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		712 126	908 983
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		366 571	605 144
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		8 904 068	8 962 033
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		8 877 131	8 872 898
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		26 936	89 135
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		44 260	41 928
Bénévolat Prestations en nature			
Dons en nature		44 260	41 928
Charges		44 260	41 928
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services Personnel bénévole		44 260	41 928

1 Préambule

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 13 158 063 euros et au compte de résultat de l'exercice, dégagant un excédent de 26 936 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Ces comptes annuels ont été établis le 7 avril 2016.

2 Faits significatifs de l'exercice

La présidence est assurée par le président suppléant, M.Pascal Garrido, depuis le 13 décembre 2015.

La loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral, a établi une nouvelle carte de France des régions, prenant effet au 1^{er} janvier 2016.

Dans le prolongement de cette réforme des régions, les champs géographiques de compétence des associations ATMO Auvergne et Air Rhône Alpes sont redécoupés.

Ces deux associations entendent se restructurer dans le but d'agir de concert dans le nouveau champ géographique de la région Auvergne Rhône-Alpes ayant pris effet au 1^{er} janvier 2016, en application des dispositions légales précitées.

3 Règles et méthodes comptables

3.1 Principes, règles et méthodes comptables

3.1.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

3.1.2 Méthodes générales

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Le guide méthodologique comptable applicable aux AASQA a également été appliqué.

- TGAP :

En application des préconisations formulées par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Air Rhône-Alpes constate en fin d'année une créance sur les entreprises qui se sont formellement engagées vis-à-vis de l'association à verser leurs dons après la date clôture de l'exercice.

En l'absence d'engagement écrit, Air Rhône-Alpes ne peut se prévaloir d'un droit de créance à la clôture de l'exercice et les dons versés par les entreprises après la date de clôture sont comptabilisés à la date de versement du don.

- Subventions d'investissement sur des biens non renouvelables par l'association

Sont inscrites à ce poste les subventions reçues par l'association Air Rhône Alpes et utilisées pour l'acquisition d'un actif. Compte tenu des contraintes juridiques de fonctionnement liées à l'agrément, les subventions font l'objet d'une reprise au compte de résultat, enregistrée en produits d'exploitation, proportionnellement à la dotation aux amortissements des biens qu'elles ont servis à financer.

3.1.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.1.4 Changement de méthode de présentation

Néant

4 Informations relatives au bilan

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C		D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virement poste à poste	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	688 366	132 884	9 856		811 394
Immobilisations corporelles	14 301 865	1 132 568	626 805		14 807 628
Immobilisations financières	887 302	28 157	13 261		902 198
TOTAL	15 877 533	1 293 609	649 922		16 521 220

4.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	543 880	39 050	9 856	573 074
Immobilisations corporelles	11 266 928	859 616	626 805	11 499 739
Immobilisations financières				
TOTAL	11 810 808	898 666	636 661	12 072 813

4.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

4.1.3.1 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Droit au bail		
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

4.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

4.1.4.1 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Agencements et Aménagement des constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel et Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

4.1.5 Immobilisations financières

4.1.5.1 Détail des immobilisations financières et principaux mouvements

Types d'immobilisations	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Participations	617 275			617 275
Créances rattachées à des participations	120 000			120 000
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-			-
Prêts	91 748	12 736		104 484
Dépôts de Garantie	58 280	15 421	13 261	60 440
Total	887 303	28 157	13 261	902 199

4.1.5.2 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties par l'association et non remboursées	CA IIT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
			Brute	Nette			
Filiales (+ 50 %)							
SCI IMMOBILI AIR	320 326	100%	310 000	310 000	120 000	190 108	10 326
SCI N'AIR'J	117 760	55%	1 650	1 650	-	112 132	54 706
Participations (10 à 50 %)							

Il existe un compte courant débiteur à l'actif du bilan, d'un montant de 933 k€ au 31 décembre 2015, lié à la SCI IMMOBILI AIR présentée ci-dessus, ainsi qu'un compte courant débiteur pour un montant de 150 k€ relatif à la SCI N'AIR'J.

4.1.6 Evaluation des stocks

Les stocks de fournitures analyseurs sont évalués selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré. Une provision de 20 014 € est établie au 31 décembre 2015.

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Dépréciation des stocks	16 226	5 630	1 842	20 014
TOTAL	16 226	5 630	1 842	20 014

4.1.7 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	1 202 597	1 082 597	120 000
Prêts (1)	104 484		104 484
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances usagers et comptes rattachés	244 549	244 549	
Autres	3 923 944	3 923 944	
Charges constatées d'avance	165 421	165 421	
TOTAL	5 640 995	5 416 511	224 484
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	12 736		
Prêts récupérés en cours d'exercice			
(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours			

4.1.8 Produits à recevoir

Des produits à recevoir sont inscrits à l'actif pour un montant de 2 418 355 € : ils sont principalement relatifs à l'engagement de la part des Industriels qui ont manifesté le souhait de verser tout ou partie du solde de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes au titre des émissions polluantes de l'année 2015 pour 2 404 039 €.

4.1.9 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements sont valorisées à leur valeur nominale. La valeur liquidative au 31 décembre 2015 est de 401 292 €. Aucune dépréciation n'a donc à être constatée.

4.1.10 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance, d'un montant de 165 421 €, sont entièrement relatives à de l'exploitation.

4.2 Passif

4.2.1 Fonds associatifs

4.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				-
Valeur du patrimoine intégré				-
Fonds statutaires				-
Apports sans droit de reprise	59 035		31 598	27 437
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				-
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme ⁽¹⁾	624 136			624 136
Écarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				-
Réserves				-
Réserves indisponibles				-
Réserves statutaires ou contractuelles				-
Réserves réglementées				-

⁽¹⁾ Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.

4.2.1.2 Réserve pour projet associatif

Deux réserves pour projet associatifs sont constituées. La première de 13 355 € provient, suite à la fusion, de l'ancienne entité ASCOPARG.

La seconde a été constituée par l'ancienne entité l'Air de l'Ain et des Pays de Savoie pour 748 395 € et concerne l'acquisition du bâtiment situé au Bourget du Lac.

Intitulé des projets	Montant début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice (consommation par affectation du résultat)	Diminution de l'exercice (consommation par investissement : transfert vers le compte 1027)	Montant fin exercice
Projet 1	13 355				13 355
Projet 2	748 395				748 395
TOTAL	761 750		-	-	761 750

4.2.1.3 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde début	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				-
Apports				-
Subventions d'investissements sur biens renouvelables par l'organisme				-
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				-
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				-
Réserves diverses	2 764 637	93 993	4 858	2 853 772
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables par l'organisme	17 645 906	727 574	558 110	17 815 370
Subvention ETAT	6 910 138	50 924	236 805	6 724 257
Subvention Collectivités	2 282 205	67 000	76 150	2 273 055
Subvention Ind Ass TGAP	8 417 302	609 650	245 155	8 781 797
Subv Autres	36 261			36 261
Provisions réglementées				-
Droits des propriétaires (Commodat)				-

Les réserves diverses proviennent des résultats cumulés par les anciennes structures au fil des ans.

4.2.2 Report à nouveau avant répartition du résultat

Un report à nouveau débiteur est présent pour 35 734 euros au passif du bilan.

4.2.3 Provisions pour risques et charges

4.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	71 333		19 500	51 833
Provisions pour charges	36 329	30 088		66 417
Provision pour Impôts	26 720	6 060	30 947	1 833
Provision pour démantèlement	118 000	30 000	2 000	146 000
TOTAL	252 382	66 148	52 447	266 083

4.2.3.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

Il est constitué une provision pour démantèlement pour un montant de 146 000 €. Elle est basée sur l'engagement pris par l'association de rendre en l'état le lieu de création des stations de surveillance. L'expérience a permis d'évaluer le coût à 2 000 € par site. Les stations pour lesquelles il existe une provision sont au nombre de 70 au 31/12/2015.

La provision pour impôts est relative à l'impôt sur les sociétés sur les placements à terme qui sont soumis au taux réduit de 24 %.

Enfin, une provision pour charge est constituée sur cet exercice afin de faire face aux pertes de la SCI N'AIR'J : les pertes sont appréhendées par les associés à hauteur de leur participation dans le capital.

4.2.4 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

Situations	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C
Ressources				
Ministère Environnement	219 420	180 354	12 794	51 860
ADEME	-		40 170	40 170
ETAT, AUTRES	54 558	54 558	15 954	15 954
REGION	188 269	169 088	180 465	199 646
DEPARTEMENT	10 216	10 216	11 744	11 744
COM. & GRPT	64 214	64 214	103 315	103 315
INDUSTRIELS	27 145	27 145	2 332	2 332
UNION EUROPEENE	206 755	206 755	-	0
TOTAL	770 577	712 330	366 774	425 021

4.2.5 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)	527	527		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	327 272	327 272		
Dettes fiscales et sociales	1 276 210	1 276 210		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	204 706	204 706		
Autres dettes	1 125	1 125		
Produits constatés d'avance	6 860	6 860		
TOTAL	1 816 700	1 816 700	-	-
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours				

4.2.6 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 6 860 € à la clôture.

5 Informations relatives au compte de résultat

5.1 Ventilation des produits d'exploitation

Prestations de services	52 461
Subventions	5 156 907
Reprises sur provision et transferts de charges	344 892
Cotisations	1 605 147
Autres produits	993 439
Total	8 152 846

Les prestations de services sont composées de :

- Prestations INSU : 7 500 €
- Prestations SIDEFAGE : 18 961 €
- Prestations Saint Etienne Métropole : 26 000 €

5.2 Ventilation de l'effectif moyen (en équivalent en temps plein)

Catégories	Personnel salarié (nombre de personnes physiques)	Personnel mis à disposition
- Cadres	35	
- Non cadres	32	
TOTAL	67	-

6 Autres informations**6.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants**

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés est de 217 331 euros. Ils sont relatifs aux trois personnes présentes au CODIR. Leur rémunération représente 7,52 % des salaires et traitements.

Les dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

6.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires du commissaire aux comptes :

Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	14 880 T.T.C.
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	1 422 T.T.C.
Honoraires totaux	16 302 T.T.C.

6.3 Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)

Ces contributions sont comptabilisées en pied de compte de résultat et ont pu être déterminées avec précision. Elles concernent principalement la mise à disposition de locaux-stations, de fluide et de données. Elles s'élèvent à 44 260 €.

6.4 Engagements hors bilan

6.4.1 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Le montant des engagements en matière de retraite au 31 décembre 2015 sont de 481 455 €.

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de Départ en Retraite		481 455	481 455

- Un contrat de couverture est souscrit auprès d'AG2R La Mondiale. La valeur du fonds collectif correspondant au contrat est de 167 618 €.
- L'engagement théorique au 31/12/2015 est déterminé comme suit :
 - Taux d'actualisation : 2 %
 - Taux d'évolution des rémunérations : 2 %
 - Turn over : faible
 - Age légal de départ à la retraite, selon la date de naissance.
 - Taux de charges sociales : 59 %

6.5 Engagements financiers

	N
Engagements donnés	1 941 592 €
Emprunt auprès des organismes bancaires	-
Engagements de crédit-bail mobilier	102 777 €
Engagements liés aux locations	1 357 360 €
Contrats de locations immobilières	1 302 849 €
Contrats de locations de véhicules	44 553 €
Contrats de locations de matériels bureautiques	9 958 €
Engagements pris en matière de retraite	481 455 €
Engagements reçus	-

Détail des crédits- baux

RETRAITEMENTS DE CREDITS-BAILS					
	Matériel de transports	Stations, postes et modems	Bureautique	Autres	Total
<i>Valeur d'origine</i>	203 057	113 433	117 669		434 159
<i>Amortissements</i>					
- cumuls exercices antérieurs	89 752	85 075	57 406		232 233
- dotation de l'exercice	42 003	28 358	20 459		90 820
<i>sous-total</i>	131 755	113 433	77 865	-	323 053
<i>Redevances payées</i>					
- cumuls exercices antérieurs	92 593	83 617	58 084		234 294
- exercice	42 317	29 816	24 955		97 088
<i>sous-total</i>	134 910	113 433	83 039	-	331 382
<i>Redevances restant à payer</i>					
- à un an au plus	31 907	-	20 739		52 646
- à cinq ans au plus	36 240	-	13 891		50 131
- à plus de cinq ans					-
<i>sous-total</i>	68 147	-	34 630	-	102 777
<i>Valeur résiduelle</i>	2 031	1 134	1 177		4 342
					-
					-
<i>sous-total</i>	2 031	1 134	1 177	-	4 342

AIR RHÔNE-ALPES
Association Loi 1901
3 Allée des Sorbiers
69 500 BRON

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUE LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE:

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 612-5 du Code de commerce.

Fait à Lyon, le 3 mai 2016

**Le Commissaire aux comptes,
ACTITUD AUDIT**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned above the name of the signatory.

Evelyne CHANSAVANG